

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **134 (2008)**

Heft 01: **Éclairage**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À LA BYAK

Comme annoncé récemment (*TRACÉS* n°23/2007, pp.29 et 31), la **sia** a conclu un contrat de coopération avec la Chambre bavaroise des architectes (ByAK). La procédure pour l'inscription facilitée des membres individuels **sia** (architectes, urbanistes, paysagistes et architectes d'intérieur) aux registres de cette institution a maintenant été fixée: la formule de requête pour l'inscription sur la liste des mandataires dits externes – selon la définition de la ByAK – peut être téléchargée et imprimée à partir du site Internet <www.byak.de>. Les requérants doivent y décliner leurs nom, date de naissance et domicile privé, ainsi que leur adresse professionnelle ou, le cas échéant, celle où ils exercent leur activité principale; ils doivent également indiquer leur nationalité et signer personnellement la requête. L'original papier de la formule complétée et signée doit ensuite être envoyé à la ByAK accompagné de l'attestation d'affiliation individuelle à la **sia**.

Le comité responsable des inscriptions se réunit en principe tous les quinze jours, après quoi l'attestation de leur inscription est immédiatement établie et envoyée aux candidats. Une fois inscrits dans la liste des mandataires extérieurs, les membres de la **sia** reçoivent une attestation de la Chambre bavaroise des architectes, dont la validité est de cinq ans et qui les autorise officiellement à faire valoir leurs titres professionnels. Sur requête, cette attestation peut ensuite être renouvelée pour cinq années supplémentaires. Grâce à cette inscription sur les listes de la ByAK, les membres individuels de la **sia** peuvent désormais aborder le marché européen à armes égales avec leurs collègues étrangers.

(SIA)

ASSEMBLAGES PAR BOULONS AJUSTÉS : PRÉCISIONS

Dans le cadre de l'élaboration de la norme SIA 269/5 « Conservation des ouvrages porteurs en bois », il a été reconnu que certaines charges admises dans les « Tables pour la construction en bois 2 » pour des assemblages par boulons ajustés s'avèrent trop élevées selon les acquis scientifiques les plus récents. Vendues entre 1990 et 2004, les tables en question ne sont plus disponibles depuis le retrait de la norme SIA 264 en juin 2004. Il s'agit dès lors de procéder à des calculs complémentaires, basés sur des indices actualisés des matériaux, pour vérifier que les structures porteuses dimensionnées selon ces tables sont conformes aux exigences actuelles.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le dimensionnement des ouvrages en bois est soumis à la norme SIA 265 (2003). La norme SIA 164 (1981/82), qui l'a précédée, a été déclarée non-valide dès le 1^{er} juillet 2004. En conséquence, seules les « Tables pour la construction en bois TCB 1 » (couverture bleue), éditées par le *Cedotec-Lignum* en 2005, peuvent être utilisées comme aides au dimensionnement, mais plus les anciens documents (couverture brune) intitulés « Tables pour la construction en bois 1 » (1982/91) et « Tables pour la construction en bois 2 » (1990).

Dr Markus Gehri
Secrétariat général de la SIA

GEOSUISSE : SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DE LA SIA

Geosuisse, la Société suisse de géomatique et de gestion du territoire, deviendra une société spécialisée de la **sia** en 2008. Cette structure compte environ 700 membres individuels (principalement des ingénieurs en géomatique, du génie rural, géomètres des EPF ou brevetés) et le groupe patronal (Ingénieurs Géomètres Suisse IGS,

environ 250 bureaux). *Geosuisse* est membre de Géomatique Suisse et de l'Organisation Suisse pour l'Information Géographique (OSIG), et participe à ce titre à la création d'une infrastructure nationale de données géographiques.

Les développements en cours au niveau national dans les deux domaines de prédilection de *geosuisse* sont:

- géomatique: mensuration, géoinformation (nouvelle Loi fédérale sur la géoinformation (LGéo); infrastructure nationale de données géographiques);
- gestion du territoire: développement territorial, génie rural (Projet de territoire Suisse).

Au sein de la **sia** et des groupes professionnels Sol/Air/Eau et Génie civil, *geosuisse* s'impliquera dans les domaines suivants:

- projets interdisciplinaires et séminaires avec les sociétés spécialisées de la **sia**, en particulier avec la svu/asep (environnement) et la FSU (aménagement du territoire);
- politique de la formation commune des EPF/HES.

Geosuisse est coéditrice de la revue spécialisée *Géomatique Suisse – Géoinformation et gestion du territoire*, une publication mensuelle sur la géoinformation, l'aménagement du territoire et l'environnement. *Geosuisse* organise régulièrement des manifestations professionnelles et des cours de formation continue en collaboration avec divers partenaires (associations, offices fédéraux, hautes écoles). Elle est engagée dans la formation et les relations publiques.

Thomas Glatthard, ing. géomètre EPF/SIA

Informations complémentaires
www.geosuisse.ch
www.igs-ch.ch Ingénieurs Géomètres Suisse (IGS)
www.sogi.ch Organisation Suisse pour l'Information Géographique (OSIG)
www.geomatik.ch Géomatique Suisse